

Journée franco-andorrane d'échanges sur l'énergie

Intervention de Mme Jocelyne Caballero,
Ambassadrice de France en Principauté d'Andorre

Andorre-la-Vieille, 17 avril 2018

Q - La France s'est dotée d'une loi sur la transition énergétique ; cette dernière jouit d'une cote très favorable. Comment cette bonne prédisposition peut-elle influencer la collaboration et les échanges entre l'Andorre et la France ?

R - La transition énergétique est une priorité en Principauté ; je crois que les propos tenus ce matin par le Chef du Gouvernement et par la Ministre en témoignent. C'est une priorité pour les Gouvernements français et andorran.

Nous avons aussi un engagement ferme dans le cadre de l'Accord de Paris ; un engagement ferme et ambitieux qu'il faut tenir. Cet engagement, la France, dans le cadre européen, a même l'ambition de le renforcer dans les prochaines années. Il est tout à fait naturel que les deux Etats et les deux Gouvernements se tournent l'un vers l'autre pour avancer concrètement et pour mettre en œuvre les décisions qui ont été prises.

Nous devons avoir à l'esprit que du côté français les investissements publics vont doubler jusqu'en 2021 en matière de recherche et développement. Cela signifie que la France cherchera à consolider son avance technologique dans ce domaine. Il est donc particulièrement intéressant de travailler ensemble.

Q - Peut-on, à travers les politiques énergétiques, rapprocher les territoires, notamment avec des liens entre les entreprises ?

R - Cette journée va servir à échanger des expériences et des contacts d'affaire. Nous espérons tous que cette première rencontre sera suivie d'autres, afin que cette coopération s'inscrive dans la durée.

Q - En quoi l'échelle territoriale peut-elle être intéressante ?

R - Je crois que les priorités nationales se déclinent précisément au niveau des territoires. La proximité nous permet de favoriser les rencontres d'entreprises de taille et d'origines diverses : il y a des petites entreprises de l'espace frontalier mais aussi de très grandes entreprises – certaines sont d'ailleurs représentées ici – qui ont dans le cadre régional de l'Occitanie des objectifs très ambitieux, calqués évidemment sur les caractéristiques de ce territoire.

Nos territoires ont des caractéristiques géographiques et climatiques communes : un fort ensoleillement par exemple. Il se trouve aussi que le territoire de l'Occitanie - mais d'autres en parlerons beaucoup mieux que moi - réunit toutes les caractéristiques pour développer toutes les énergies renouvelables.

Tout cela permet donc effectivement de rapprocher les deux pays.

Q - Avec en plus une véritable volonté politique côté Occitanie, avec une ambition affichée d'être la première région européenne "énergie positive" ; cela doit aussi j'imagine drainer beaucoup d'ambitions côté andorran ?

R - Je l'espère. En fait, je pense que les échanges d'expériences et les contacts d'affaires sont un premier niveau d'action. Le deuxième niveau, comme l'ont dit la Ministre et le Chef du Gouvernement, ce sont les investissements. Il va falloir en effet trouver des financements, aussi bien publics que privés.

Lorsque l'on parle de transition énergétique, pour la France comme pour l'Andorre, on ouvre aussi une perspective de transformation économique : le modèle énergétique et une révolution numérique ouvrent de nouvelles opportunités. Au cours de l'année écoulée, dans le cadre de la coopération transfrontalière, nous n'avons pas simplement parlé de coopération franco-andorrane dans l'énergie renouvelable stricto sensu, nous avons aussi parlé d'économie circulaire, de mobilité... Tout cela est évidemment lié.